



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE – Agence italienne pour le commerce extérieur
Section pour la Promotion des Echanges de l'Ambassade d'Italie

Objet : Appel d'offre au coût inférieur au seuil communautaire européen pour aménagement, agencement du stand Italie au Salon Ener Event de Casablanca, 08-11/11/2023, auprès de : Foire Internationale de Casablanca - OFEC

OFEC - Office des Foires et Expositions de Casablanca
Rue Tiznit, Face à la Mosquée Hassan II
20000 Casablanca – Maroc

Dans le cadre de son activité de soutien et de développement des relations commerciales et de partenariat entre l'Italie et le Maroc, ITA/ICE-Agence italienne pour le Commerce Extérieur, Bureau de Casablanca, Section Commerciale de l'Ambassade d'Italie au Maroc, participe au Salon Ener Event.

A ce propos, nous vous invitons à nous adresser votre meilleure offre, avec indication de la durée de validité, pour les services suivants :

- 1) L'aménagement d'une superficie de 72 m² (légèrement modifiable), dont 4 stands de 9 m² et 1 stand institutionnel de 36 m², le montant global du projet sera proportionnellement adapté en fonction de la superficie définitive.

L'aménagement devra être **personnalisé aux couleurs de l'Italie** avec le logo Italia visible en hauteur, couleur du drapeau italien sur les côtés des stands, moquette verte (Cf Charte graphique, pantone et plan du stand) et comportera le mobilier suivant : 1 table + 3 chaises + 1 réserve qui ferme à clé + 1 comptoir d'accueil avec Logo + le numéro du stand + éclairage + présentoir catalogue + corbeille à papier + multi prise électrique.

Un routeur Wifi est également à prévoir, s'il n'est pas fourni par les organisateurs du Salon.

La livraison du pavillon est fixée au 06/11/2023 à 12h00, tout retard comportera une pénalité de 20% de la valeur du contrat.

Au-delà de cette date, une pénalité de la valeur restante du montant convenu sera appliquée.

Le démontage du stand débutera le 11/11/2023 à partir de 19h00 avec comme date limite du démontage le 12/11/2023 à 14h00.

La société a l'obligation de prendre des photos de l'état des lieux avant les travaux, qui devront être exécutés sur une structure porteuse et non sur le sol directement. Tout dégât ou modification de l'état des lieux comportera une pénalité qui sera fixée par l'organisateur du Salon.

Les offres avec visuel doivent nous parvenir au plus tard le : 19/10/2023 à 11h00 par mail à : casablanca@ice.it ou f.pagnini@ice.it

Les modalités de paiement sont les suivantes :

- 30% à la signature du contrat ;
- 30% à la livraison du stand aménagé ;
- 40% après le démontage du stand.

3 - documents obligatoires

- **Notez que l'entreprise adjudicataire du contrat sera tenue de fournir à ITA /ICE- Agence italienne pour le Commerce Extérieur, Bureau de Casablanca, Section Commerciale de l'Ambassade d'Italie au Maroc les documents suivants :**
- Enregistrement commercial valide et/ou certificat de constitution et/ou licence commerciale
 - et/ou attestation de fonction et/ou toute autre attestation pouvant attester de l'inscription du Demandeur auprès de l'organisme compétent pour l'exercice de son activité commerciale délivré au plus tard 3 mois avant la date de la demande d'admission au Enregistreur;
 - Carte d'identité ou passeport en cours de validité de son représentant légal et document attestant les pouvoirs du représentant légal pour agir au nom du demandeur ;
 - Certificat de bonne conduite ou document équivalent délivré conformément aux lois du Pays d'établissement du demandeur ;
 - Copie de l'état financier audité des trois dernières années ;
 - Copie du certificat d'immatriculation fiscale ;

L'entrepreneur doit **remplir, tamponner et signer dûment les documents d'après-mandat ci-joints** pour déclarer :

que l'entreprise contractante n'a signé aucun contrat de travail subordonné ou autonome

ou n' a proposé des missions d'emploi ou d'entreprise privée ou avoir bénéficié de conseils ou

services de tout ancien employé de **ITA/ICE-Agence italienne pour le Commerce Extérieur, Bureau de Casablanca, Section Commerciale de l'Ambassade d'Italie au Maroc** au cours des trois dernières années. Le document doit être placé dans l'enveloppe de documentation administrative (NO.1.)

Pour informations concernant cet appel d'offres :

Mme Jamila El Bartal
Tél : +212 522 224992 – 4 – 5 - 6
j.elbartal@ice.it

En outre, nous notons que la société s'engage, dans l'exécution des prestations au respect du code disciplinaire et de comportement adopté par l'ICE - Agence à raison de tout ce qu'a été disposé par le DPR 62/2013 et approuvé par le Conseil d'Administration avec délibération 249 du 27 mars 2015.

Le Code disciplinaire et de comportement de l'ICE-agence est disponible sur :

Link - www.ice.gov.it - section "Administration Transparente" - "Dispositions générales" - Actes généraux.

Veillez agréer nos salutations les meilleures.

Le Directeur
Francesco Pagnini



ITALIA TRADE AGENCY
ICE - section pour la promotion des échanges
de l'Ambassade d'Italie au Maroc